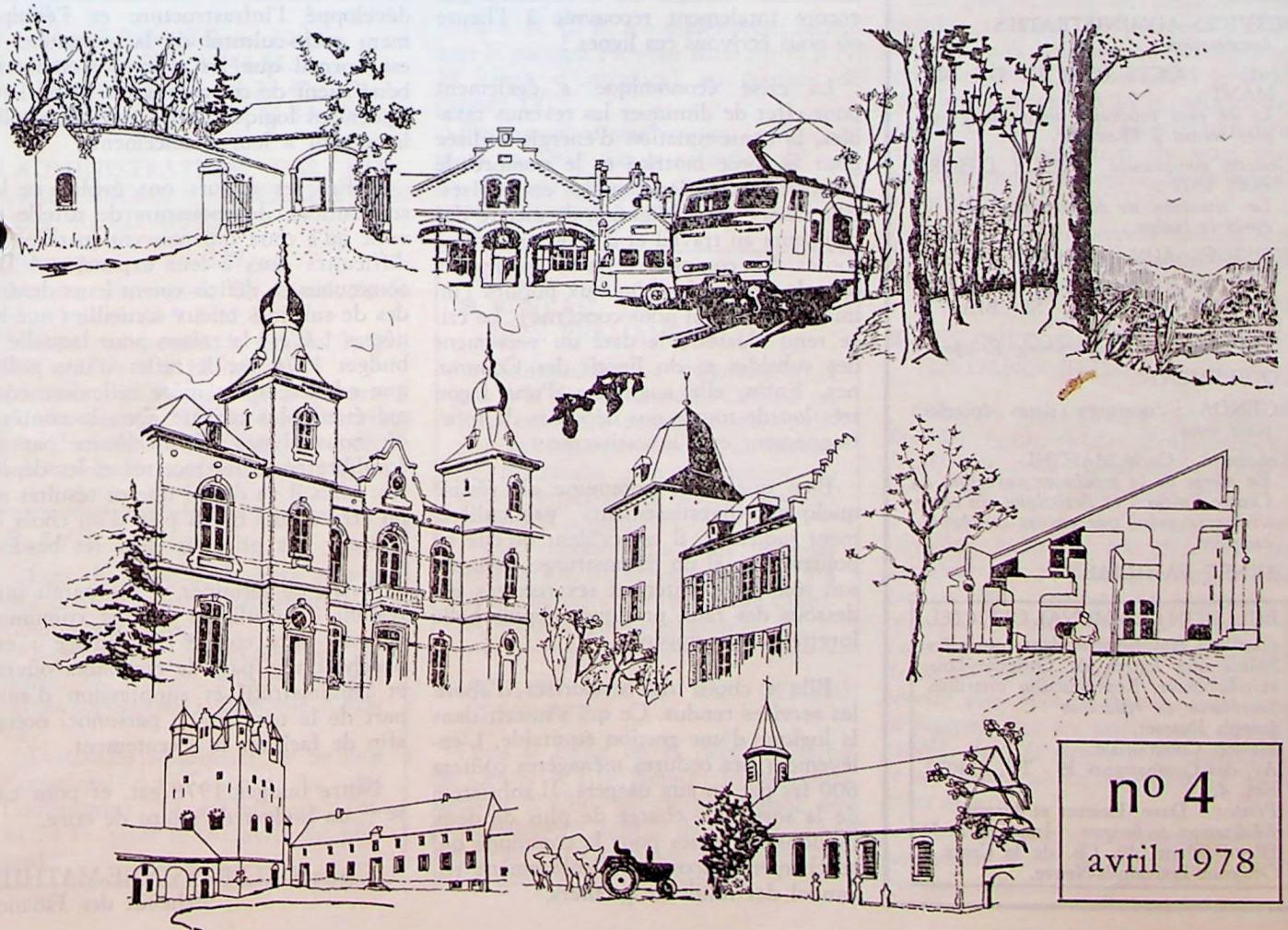


OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

ville universitaire d'avenir

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL



n° 4
avril 1978

SOMMAIRE

Finances : BUDGET COMMUNAL 1978
Les lignes de force du budget présentées par Madame l'Echevin Claire Delbrassinne.

ADMINISTRATION

*Enregistrement et Domaines.
Une médaille pour votre chien.
Roulage : Cyclistes, attention !
A propos de passages à niveau.
Cartes grises d'immatriculation.
Distribution des plaques de vélos.
Les puits désaffectés.
Onem : Bureau de placement non permanent.*

*Le Prince des Poètes est mort.
Inauguration de la Tapisserie de LLL.
Une promenade touristique à LLN.
Concert spirituel.
Réception du Nouvel-An.
Soirée musicale St-Jean des Bois.
Plaines de jeux.*

Vie sociale : LES ACTIVITES DU CPAS

Animation : JEUX SANS FRONTIERES
Dix ans après Vil'Vacances, nous savons que nous pouvons encore compter sur vous !

L'Avenir du Jumelage JASSANS-RIOTIER

Le jumelage entre Jassans et Limelette, œuvre d'une génération, doit-il être poursuivi et comment ?

EN SUIVANT LES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

ECHOS

SERVICES ADMINISTRATIFS

Localisation.

Jubilés : NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Le 24 juin prochain, vingt-quatre couples seront à l'honneur.

Gestion communale : TOUR D'HORIZON 1977

La situation de la commune un an après la fusion.

SUBSIDES AUX SOCIETES SPORTIVES

BRABANT WALLON, SI BIA, SI BON !...

Les accords du Stuyvenberg. Et après ?

EQUIPEMENT

AGENDA : quelques dates épinglées pour vous

Rencontré : Carlo MASONI

En marge de la prochaine ouverture du Centre Culturel et Artistique, un entretien avec celui qui en est la cheville ouvrière.

CARNET FAMILIAL

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Ottignies-Louvain-la-Neuve. Reproduction interdite.

Secrétariat de rédaction :

Joseph Desmet.

Maison Communale.

Av. des Combattants 39 - Tél. 414072 Ext. 4.

Photos : Dave, Desmet et Mayné.

Réalisation technique : Imprimerie J. Dieu-Brichart, 47, Ch. de la Croix - Ottignies-Louvain-la-Neuve.

FINANCES :

BUDGET 1978

Les effets conjugués de la fusion des communes, de l'augmentation considérable de notre population et de la crise économique accrue marquent d'une façon déterminante les perspectives financières de 1978.

La fusion des communes réussie sur le plan humain en ce qui concerne Ottignies-L.L.N., et l'augmentation de la population, provoquent cependant des retombées importantes sur les deniers communaux : obligation d'élargir nos cadres, création d'activités sportives et culturelles importantes, agrandissement ou aménagement de certains locaux administratifs et scolaires, développement des services sociaux, croissance du réseau routier...

Avec nos 16.000 habitants et 10.000 étudiants résidents, nous avons à faire face à des besoins immédiats alors que les rentrées de fonds provenant d'une population accrue ne s'enregistrent que un ou deux ans plus tard.

Un exemple : la recette du précompte immobilier enrôlée en 1975 n'est pas encore totalement recouvrée à l'heure où nous écrivons ces lignes !

La crise économique a également pour effet de diminuer les revenus taxables, la consommation d'énergie utilisée pour la force motrice et le nombre de personnes occupées dans les entreprises. Elle nous crée l'obligation de mettre des chômeurs au travail et d'éponger comme toutes les communes notre quote-part dans le déficit des hôpitaux publics (un million en ce qui nous concerne). La crise rend aléatoire la date du versement des subsides et du Fonds des Communes. Enfin, elle augmente d'une façon très lourde toutes nos dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Bien que notre commune ait réalisé quelques investissements particulièrement judicieux, il est évident qu'elle ne pourra pas, tel un thaumaturge, assumer son rôle en maintenant ses recettes en-dessous des taux pratiqués depuis belle lurette par ses voisins.

Elle a choisi de revaloriser d'abord les services rendus. Ce qui s'inscrit dans la logique d'une gestion équitable. L'enlèvement des ordures ménagères coûtera 600 frs par an aux usagers. Il subsistera de la sorte une charge de plus de deux millions de francs pour la commune qui se chargera encore de l'enlèvement tri-annuel des fonds de greniers.



Le précompte immobilier, maintenu en 1977 à 1200 est réajusté à 1500 additionnels. Ce montant est fort raisonnable si l'on tient compte de la plus-value acquise par les immeubles sur notre territoire.

La taxe à la construction est portée de 10 à 20 frs le mètre cube. Pourquoi cette augmentation ? Depuis de nombreuses années, les Autorités locales ont développé l'infrastructure et l'équipement socio-culturel de la commune. Il est normal que les nouveaux arrivants bénéficient de ces avantages. Mais il est également logique qu'ils participent plus largement à leur financement.

Enfin, les mœurs ont évolué et les subventions des pouvoirs de tutelle ne vont qu'à ceux qui peuvent justifier leurs difficultés dues à leur expansion ! Les communes en déficit voient leurs demandes de subsides mieux accueillies que les nôtres ! C'est la raison pour laquelle le budget 1978 est le reflet d'une politique admise, après mûre réflexion, comme étant plus réaliste dans le contexte où nous vivons. Il se clôture par un équilibre entre les recettes et les dépenses. Mais il va de soi que ce résultat n'a pu être acquis qu'au prix d'un choix rigoureux des priorités dans les besoins.

Avant de terminer, il me paraît intéressant de souligner l'effort communal dans la lutte contre le chômage : embauche d'une part de personnel ouvrier et administratif et suppression d'autre part de la taxe sur le personnel occupé afin de faciliter le recrutement.

Notre budget 1978 est, et pour cause !, un budget de temps de crise.

Claire DELBRASSINNE-MATHIEU
Echevin des Finances

TELEDISTRIBUTION

Les programmes de RTBis sont transportés dans les réseaux sur le canal 6 entre les programmes de TF1 et de RTBF 1. Pour les capter, l'abonné doit donc simplement accorder son récepteur sur ce nouveau canal.

Il est recommandé de veiller au réglage fin en fréquence des récepteurs pour ne pas être gêné par le programme transporté sur un des canaux voisins.

Administration

ROLE DE GARDE DES MEDECINS POUR LE 2^{me} TRIMESTRE.

Avril :

16 : Dotremont. Tél. 61 23 42.
23 : De Spiegeleir. Tél. 41 87 87.
30 : Janssens. Tél. 41 45 72.

Mai :

1 : Baeck. Tél. 61 27 15.
4 : Billiet. Tél. 41 52 80.
7 : Peeters. Tél. 61 41 58.
14 : Defalque. Tél. 61 21 95.
21 : Monoyer. Tél. 41 61 94.
28 : Detry. Tél. 61 22 29.

Juin :

4 : Piret-Gérard. Tél. 61 10 16.
11 : Bourdon. Tél. 41 46 81.
18 : Dotremont. Tél. 61 23 42.
25 : De Spiegeleir. Tél. 41 87 87.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS : DECLARATION DES REVENUS 1977.

Permanence d'un délégué :

Maison communale de Limelette le jeudi 20 avril de 9 à 12 h.

Maison communale de Céroux le jeudi 20 avril de 9 à 12 heures.

Habitants d'Ottignies et de Mousty :

Au bureau de l'Office des Contributions, chaussée de la Croix, les mercredis et vendredis matin de 9 à 12 h.

AVIS.

Dans le cadre de la mise au travail des chômeurs, l'Administration Communale engage :

3 ouvriers - 1 technicien (en bâtiment ou travaux publics ou opérateur topographe). Diplôme A2 ou B2.

Demandes à adresser au Service Communal des Travaux, Av. des Combattants, 34 à Ottignies. Tél. 41 74 11 pour le 30 avril au plus tard.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES

Les bureaux du Receveur de l'Enregistrement et des Domaines, précédemment installés à Wavre, ont été transférés dans notre commune, rue des Wallons, 6. Tél. 41 71 10. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 à 12 h. Leur compétence s'étend sur les communes de Court-St-Etienne, La Hulpe, Lasne et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

UNE MEDAILLE POUR VOTRE CHIEN

Les services du Commissariat de Police, 24, Avenue des Combattants, sont à votre disposition, du lundi au samedi de 9 à 12 h., jusqu'en mai prochain, pour délivrer la médaille d'immatriculation de votre chien. Nous rappelons que tous les chiens doivent porter un collier muni d'une médaille lorsqu'ils sont à la rue.

Cette médaille est valable pour un an.

A PROPOS DE PASSAGES A NIVEAU

La S. N. C. B. a complètement renouvelé le passage à niveau situé sur la R.N. 37 (gare d'Ottignies) au courant de l'année 1975.

Ce travail d'amélioration sera complété en 1978 par la réfection de tous les passages à niveau situés sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

ONEM :

BUREAU DE PLACEMENT NON PERMANENT

L'Administration communale a mis à la disposition de l'ONEM un local qui lui a permis d'ouvrir, depuis le 31 janvier dernier, un bureau de placement non permanent où seront enregistrées toutes les demandes d'emploi.

Ces permanences sont assurées tous les mardis et vendredis, de 9 à 12 h., au 1^{er} étage du Centre Culturel, avenue des Combattants, 41.

STUDIO R.T.B. AU CENTRE CULTUREL

Dans le cadre de la décentralisation du Centre R.T.B. Namur, Luxembourg, Brabant-Wallon, un studio-antenne sera prochainement installé dans deux locaux situés au premier étage du Centre Culturel, avenue des Combattants.

CYCLISTES ATTENTION !

Chaque année, de nombreux cyclistes sont victimes d'accidents mortels, dus au fait que les vélos et leurs conducteurs ne sont pas toujours suffisamment visibles.

Depuis le 1^{er} janvier 1978, tous les vélos doivent être pourvus d'un catadioptr blanc à l'avant et de catadioptr jaunes ou oranges aux pédales.

Cette sage mesure de prudence pourrait être complétée par un conseil : pourquoi ne pas utiliser aussi un vêtement ou accessoire réfléchissant (ceinture, brassard, autocollant...) qui permettra à un conducteur de voiture de vous distinguer à 135 m. déjà ?

DISTRIBUTION DES PLAQUES DE VELOS

Les plaques de vélos peuvent être obtenues tous les matins, du lundi au vendredi, au bureau de la Recette des Contributions, 34, chaussée de la Croix. A toutes fins utiles, nous publions le tarif en vigueur pour cette année :

Vélos : 100 F.

Vélos-moteurs : 135 F.

Motos jusqu'à 150 cc : 200 F.

Motos de 150 à 250 cc : 270 F.

CARTES GRISES D'IMMATRICULATION AUTOMOBILE

Les propriétaires de véhicules automobiles peuvent se présenter indifféremment aux guichets du Service Population ou au Commissariat de Police, tous les jours de 9 à 12 h., afin de faire compléter leur carte grise d'immatriculation par l'apposition du nom de la nouvelle commune suivi de la mention « Loi du 30-12-75 ».

N. B. — Il est rappelé que les cartes d'identité peuvent également être complétées aux mêmes guichets.

LES Puits DESAFFECTES SONT-ILS DANGEREUX ?

Jadis, les puits étaient fort nombreux dans les régions rurales. Progressivement désaffectés, certains ont même été transformés en fosses d'aisance !...

Cette pratique est dommageable pour l'hygiène publique. En effet, certaines personnes, en parfaite ignorance du danger qu'elles courent, s'approvisionnent encore à des puits restés en activité. Or, dans le cas évoqué ci-dessus, la pollution de la nappe aquifère est directe. Il en résulte une menace permanente et non négligeable sur les utilisateurs des eaux captées dans la nappe principalement en ce qui concerne la transmission de certains virus.

Nous attirons tout spécialement l'attention de notre population sur ce danger de contamination.

Le Prince des Poètes

est mort

Maurice CAREME

qui fut l'ambassadeur de la poésie de son pays natal et du Brabant en particulier, est décédé à Anderlecht le 13 janvier 1978.

Né rue des Fontaines à Wavre le 12 mai 1899, il était âgé de 78 ans.

Jusqu'à l'âge de 6 ans, cet enfant du terroir ne parle que le wallon. C'est dans cette langue qu'il trouvera plus tard la force d'évocation de certaines images. En 1914, il entre à l'École Normale de Tirlemont d'où il sort quatre ans plus tard muni du diplôme d'instituteur. Cette profession, il va l'exercer dans une école d'Anderlecht pendant un quart de siècle. Ce contact avec les enfants lui fera prendre conscience d'une situation qu'il résume ainsi : « Notre enseignement sacrifie tout au cerveau et rien à la sensibilité ». En 1924, Maurice CAREME épouse celle qu'il allait immortaliser sous le nom de Caprine. L'année suivante, il publie sa première œuvre « 63 illustrations pour un jeu de l'oie ». Dans ce style direct et dépouillé qui lui est personnel, il va chanter sa mère et son épouse, l'aspiration au bonheur.

Toutes choses simples et facilement accessibles aux hommes... En 1930, il a la révélation du don poétique inné chez les enfants. En 1935, paraît « Mère », un de ses premiers chefs-d'œuvres. Malgré les succès toujours renouvelés, Maurice Carème reste un poète modeste qui ne craindra pas de dire : « Ce que j'ai fait ne restera peut être pas. C'est sans importance. J'ai éprouvé en le faisant des joies pleines et entières ». Entre le Prix Victor Rossel, qu'il reçoit en 1948 pour ses « Contes pour Caprine » et le Grand Prix International de la Poésie qu'il obtient en 1968, ses succès de librairie ne se comptent plus. En 1972, à Paris, il est élu Prince en poésie par un jury présidé par Maurice Genevoix de l'Académie Française.



Caprine, Maurice et le Maireur.

Le 4 octobre 1975, à l'occasion d'une journée consacrée aux écrivains wallons, les autorités communales d'Ottignies inaugurent, en sa présence, le sentier qui porte son nom. Situé entre la Dyle et la rue des Fusillés, il a certainement inspiré le poète lorsqu'il écrivit :

« Mais où sont les îles
Qu'en riant, la Dyle
Prenait dans ses bras ».

Ainsi vécut Maurice CAREME qui vivra d'une manière plus profonde en nous que jamais.

VIE SOCIALE

LES GARDIENNES A DOMICILE.

Comme nous l'avions annoncé précédemment, le C.P.A.S. vient de mettre sur pied un nouveau service de gardiennes d'enfants à domicile.

Les gardiennes touchent une indemnité de 269 F par jour et par enfant. Elles sont autorisées à garder au moins un enfant par jour et trois au maximum. Elles peuvent assurer une garde totalisant 10 heures par jour pendant 5 jours semaine. Elles bénéficient d'un horaire souple. Les parents ont la possibilité de choisir entre deux gardiennes, selon leurs préférences. Le tarif appliqué est établi en fonction des revenus cumulés des époux (même principe qu'à la Crèche communale).

Ce service couvre l'entièreté du territoire communal. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Assistante Sociale, Avenue Reine Astrid, 4. Tél. 41 49 42.

GOUTER DES 3 x 20.

Un goûter a été organisé le 6 décembre par les 3 x 20 au profit du home pour enfants handicapés profonds « Le Renivaux ». Tous les frais ont été couverts par la vente des objets réalisés par les 3 x 20 au cours des séances d'atelier.

APRES-MIDI THEATRAL.

Le C.P.A.S. en collaboration avec le Centre Culturel et Artistique, l'Atelier Théâtral de Louvain-la-Neuve, Vie Féminine et les 3 x 20, organise le dimanche 23 avril à 15 h. au Centre Culturel d'Ottignies, un après-midi théâtral.

Au programme : « COMEDIE A L'ANCIENNE » avec Marthe Dugard et José Jolet.

Un service de transport sera organisé en faveur des personnes âgées.

LA MAISON DES 3 x 20.

Les travaux d'aménagement de la Maison des 3 x 20 (ancien café Verlaine, Avenue Reine Astrid) sont actuellement en cours et permettront l'ouverture prochaine de locaux destinés aux seniors.

L'ACTION DU C.P.A.S.

Cette action répond à toutes les questions sociales que peuvent se poser les habitants. Notons entre autres : pensions de retraite, de survie, indemnités de milice, de handicapés, logements sociaux, minimex, revenus garantis, difficultés matérielles, sociales, familiales, crèche...

Madame N. Lewalle, Présidente du C.P.A.S., assure une permanence tous les vendredis après-midi au bureau du Centre, 4, Avenue Reine Astrid. En outre, le Service social se tient à la disposition du public à la même adresse. Tél. 41 49 42.

ANIMATION

JEUX SANS FRONTIERES 1978

Ottignies-Louvain-la-Neuve participant à « JEUX SANS FRONTIERES 1978 », c'est un nouveau et véritable défi qui nous est lancé par la R.T.B., 10 ans après le succès de « Vil'Vacances » en 1968.

Une fois de plus, nous avons décidé de relever le gant. Le Collège des Bourgmestre et Echevins a confié à l'A.C.S.O. (Association des clubs sportifs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve) la responsabilité générale de cette manifestation.

Une première rencontre entre les villes française, yougoslave, suisse, anglaise, italienne, allemande et la nôtre — participant à la compétition, aura lieu le 9 août prochain, à Arosa en Suisse.

La collaboration de tous les clubs, plus particulièrement sportifs, ainsi que celle de la jeunesse de notre commune, est indispensable à la réussite de cette organisation de rencontres européennes.

Une ville de notre Brabant Wallon, Waterloo, s'est déjà illustrée à cette compétition internationale. Ottignies-Louvain-la-Neuve cette fois sera de taille, sans nul doute, à remporter un nouveau succès national, régional et local.

Bonne chance aux jeunes dont nous serons tous les supporters !

« Nous savons que nous pouvons encore compter sur vous ! »

L'avenir du jumelage : JASSANS-RIOTTIER

Jassans-Riottier, petite commune de l'Ain jumelée avec Limelette en 1964. Elle s'étend sur 400 ha et compte 3.351 habitants. Tels sont les chiffres. Pourtant, l'infrastructure de Jassans est assez comparable à celle d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Jugez plutôt : un centre de secours, un centre médico-social, une salle des fêtes, un foyer pour personnes âgées, 20 classes gardiennes et primaires communales, un stade, une salle omni-sports, un bassin de natation de dimensions olympiques, un terrain de camping de 10 ha, un port de plaisance sur la Saône, un motel, 2 hôtels et 3 restaurants, plusieurs lotissements, ainsi qu'une zone industrielle.

Ottignies-Louvain-la-Neuve a recueilli dans son héritage des fusions de communes, le jumelage existant entre Limelette et Jassans. L'idée de ce mariage était née dans les circonstances pénibles de la guerre et de l'après-guerre. Ce fut l'œuvre d'une génération : celle qui dut reconstruire l'Eu-



De gauche à droite : MM. Etienne (coordination sports), Danjoux (action sociale - adjoint au maire), Bouilloux (aménagement - adjoint au maire), Fournet (maire de Jassans), Chambard (sports - adjoint au maire), Simon (conseiller communal), Sténuil (ancien bourgmestre de Limelette) et Pirson (conseiller communal).

rope. Aux jeunes maintenant de continuer cette œuvre entreprise par leurs aînés et de donner une nouvelle orientation à cette réalisation.

Une délégation de l'Administration communale s'est rendue à Jassans pour étudier les possibilités de continuation du jumelage. A l'issue de cette visite, elle a souhaité la pérennité du jumelage et l'amplification des échanges socio-culturels et sportifs avec la municipalité de Jassans située à 30 km. au nord de Lyon et à 650 km. d'Ottignies.

17 JANVIER 1978.

Le Conseil communal approuve le budget du C.P.A.S. pour l'année 1978. Il décide l'achat de 50 barrières nadar et diverses plaques de signalisation. L'assemblée approuve le projet des travaux, subsidiés par le Ministère des Travaux Publics, en vue d'alimenter en eau potable la cité située avenue des Vallées. Elle adopte le plan d'alignement et la reprise des voiries des lotissements Champ Dumont et Comarsa. Le Conseil communal fixe le cadre du personnel de police et accepte la démission de Madame Huwart, chef d'école à La Croix depuis 35 ans, ainsi que celle de Madame Boutsen, institutrice primaire depuis 24 ans à Limelette.

28 FEVRIER 1978.

Monsieur le Bourgmestre donne lecture et commente le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la commune au courant de l'année 1977. Ensuite le conseil communal marque son accord sur le plan d'alignement et la reprise des voiries du lotissement Bel Horizon. Il approuve le compte 1976 et les modifications budgétaires 77 de la Fabrique d'Eglise Saint-Joseph à Rofessart.

7 MARS 1978.

Le conseil communal fixe à 1500 le nombre de centimes additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 1978. Il vote différentes taxes et procède à l'examen du budget communal pour l'année 1978.

En suivant les séances du Conseil communal

● INAUGURATION DE LA TAPISSERIE DU 550^{me} ANNIVERSAIRE DE L'U.C.L.

La célébration de la Fête de la Sedes Sapientiae, Patronne de l'Université, a eu lieu le jeudi 2 février. Après une Messe de la Chandeleur célébrée en la chapelle du Biéreau, une séance académique s'est tenue aux Halles Universitaires sous la présidence de Mgr Massaux, Recteur et à laquelle assistaient notamment le Bourgmestre, représentant la commune, M. Cattelain, échevin et MM. Sondag et Féaux, sénateurs.



Motif central de la tapisserie.

Au cours de celle-ci, a eu lieu l'inauguration de la tapisserie du 550^e anniversaire de l'U.C.L. Elle illustre l'idée que l'Université poursuit sa mission dans la lumière de la Foi et sous la garde de Notre-Dame. En effet, l'œuvre représente la Vierge accostée de différents saints et saintes de Wallonie. Eleuthère pour le Hainaut ; Gertrude pour le Brabant Wallon ; Hubert pour le Luxembourg ; Marie d'Oignies pour Namur ; Julienne pour Liège et Boniface pour Bruxelles.

Réalisée par Edmond Dubrunfaut, un artiste tournaisien, la tapisserie mesure 5,15 m. de haut sur 3,15 m. de large.

● UNE PROMENADE TOURISTIQUE A LOUVAIN-LA-NEUVE.

A l'initiative du S. I. d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, des contacts ont été pris avec la Fédération Touristique du Brabant en vue de réaliser une promenade touristique pédestre sur le site de Louvain-la-Neuve. Un plan a été dressé et un texte est actuellement en préparation. Cette promenade pourrait être opérationnelle dès le début de l'été.

● CONCERT SPIRITUEL A SAINT-REMY.



Le samedi 4 février, la chorale Royale Saint-Remi, a donné, en l'église décanale du Centre, un concert spirituel organisé au profit du Home pour handicapés profonds « Le Renivaux ».

Au programme, une œuvre de Arthur Honegger, « Le Roi David », psaume symphonique d'après le drame de René Morax avec la participation de Suzanne Bassinne, soprano, Francine Bastionelli, alto, Willy Coulon, ténor, ainsi que Jacqueline Gillain et Jean Mastin, récitants.

Les chorales « Saint-Remi » et « La Saltarelle » étaient placées sous la direction de Marcel Bassinne, Directeur de notre Académie de Musique.

Comme chaque année, ce concert a recueilli un très grand succès.

● RECEPTION DE NOUVEL AN.

Vendredi 10 février s'est tenue au Centre Culturel, la traditionnelle réception du Nouvel An.



De nombreuses personnalités étaient présentes parmi lesquelles : Mgr Massaux, Recteur de l'U.C.L., M. Woitrin, Administrateur Général de l'U.C.L., les échevins, les conseillers communaux, ainsi que les divers responsables des groupements locaux, des représentants des Directions Générales des Ponts et Chaussées, de la CIBE, de l'UNERG et de la Province de Brabant.

Monsieur le Bourgmestre a présenté ses vœux en disant notamment : « la fusion prend forme. L'entité, dans laquelle s'inscrit Louvain-la-Neuve avec tout l'avenir que cela représente, devient homogène ». Il dit son espoir de voir cette entité devenir une ville chargée de mission comme le sont Bruxelles, Anvers, Liège ou Gand.

SOIREE MUSICALE SAINT-JEAN DES BOIS.

Le 11 février, une grande soirée musicale a été donnée en la salle des fêtes de l'ancienne maison communale de Limelette. La Fanfare Royale Saint-Jean des Bois, sous la direction de M. Ivan Buchet, a interprété quatre morceaux choisis dans son vaste répertoire et qui ont été très appréciés par le nombreux public.

Au cours de la même soirée, le Cercle Royal « L'Effort » interpréta « Coudès sè l'vèt », adaptation wallonne d'André Hancre de « Doux Dingues », comédie en 3 actes de Michel André et Joseph Carole.



PLAINE DE JEUX.

Dès à présent, nous informons les parents qu'une plaine de jeux sera ouverte, comme les années précédentes, en de juillet au 25 août à l'intention des enfants âgés de 3 à 16 ans et domiciliés dans la Commune. Elle sera organisée dans les locaux de l'Ecole et du Centre Sportif de Blocry.

Les moniteurs et monitrices, âgés de 17 ans au moins, peuvent déposer leur candidature au Bureau du Receveur Communal, Boulevard Martin, 21, tous les jours de 9 à 12 heures. Tél. 41 63 46. Une information complète sera distribuée toutes boîtes et publiée dans notre prochain numéro.

CENTRE SPORTIF DE BLOCRY.

Contrairement à ce qui a été annoncé précédemment, l'adresse du Centre est la suivante :

Centre Sportif de Blocry. Directeur : M. Philippe Mulin, Place des Sports, 1. Tél. 41 94 41.

Activités actuellement praticables : tennis, volley, basket, hand-ball, gymnastique, judo, saunas, patinage.

Tous les clubs sportifs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont prioritaires par rapport à ceux des localités voisines. Les demandes de subsides peuvent être introduites auprès de M. le Bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Nous rappelons ici, à l'intention de nos lecteurs nouvellement domiciliés dans la commune, la localisation des différents services communaux :

MAISON COMMUNALE

Avenue des Combattants, 35 - Tél. 41 40 72.

Aile Gauche : Secrétariat - Comptabilité - Milice - Enseignement - Secrétaire communal - Secrétariat du Bourgmestre - Cabinet du Bourgmestre (M. le Bourgmestre reçoit habituellement les lundi, mercredi et samedi de 9 h. 30 à 11 h. 30).

Aile Droite : Population - Chômage - Etat Civil - Information.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 à 12 heures. — Une permanence est assurée le samedi matin.

SERVICE DES TRAVAUX ET URBANISME.

Avenue des Combattants, 34 - Tél. 41 74 11.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9 à 12 h. Jours de visite de l'urbaniste communal : les 1er, 3e et 4e mardis du mois de 9 à 12 h.

COMMISSARIAT DE POLICE

Avenue des Combattants, 24 - Tél. 41 45 03.

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9 à 12 h.

SERVICE DES ETRANGERS

Avenue des Combattants, 28 - Tél. 41 89 86.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 à 12 h.

RECETTE COMMUNALE

Boulevard Martin, 21 - Tél. 41 63 46.

Paiement des taxes communales - Inscription des enfants du Centre communal de Vacances - Receveur Communal.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9 à 12 h.

SERVICE SOCIAL

Avenue Reine Astrid, 4 - Tél. 41 49 42.

Pensions - Indemnités diverses - Minimex - Logements sociaux - Assistante Sociale.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9 à 12 h.

SERVICE INHUMATIONS

Cimetière du Centre, chef fossoyeur - Tél. 41 65 45.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 h.

JUBILÉS

GESTION COMMUNALE :

■ NOCES D'OR.

Cette année nous célébrerons les noces d'or de :

M. et Mme BAUDOT-BARE rue du Bauloy, 29	28.01.28
M. et Mme VANDEVANDEL-ENGELMANN rue des Coquerées, 18	28.01.28
M. et Mme ROBERT-ETIENNE rue Mont. du Stimont, 23	11.02.28
M. et Mme LEOKA-FIVET Rue Lucas, 10	14.04.28
M. et Mme EVERARD-WAUTHIER rue du Tiernat, 47	12.05.28
M. et Mme STENUIT-MATILLARD av. Albert 1er, 92	12.05.28
M. et Mme DRAYE-MELAIN rue de la Limite, 80	19.05.28
M. et Mme DOYEN-CLARE av. Provinciale, 68	26.05.28
M. et Mme GEORGES-BASTIANS av. du Tienne, 20	02.06.28
M. et Mme DUMOULIN-DEBATTHY av. Lambermont, 12	16.06.28
M. et Mme OLEFFE-LIBOUTTON rue du Monument, 29	26.07.28
M. et Mme URBAIN-DENIS chée de la Croix, 44	01.09.28
M. et Mme LEMAIRE-HENQUINBRANT av. de Balbrire, 6	08.09.28
M. et Mme GAUCET-CHOISET rue L. Delhaize, 7	29.09.28
M. et Mme MATHUES-STENUIT rue A. Haulotte, 13	27.10.28
M. et Mme LEGER-SCHMIT rue du Tiernat, 43	31.10.28
M. et Mme HERMAND-POCHE bd Martin, 22	17.11.28
M. et Mme JACQMIN-BALZA rue Roberti, 11	17.11.28
M. et Mme VANWYNSBERGHE-VERLEYEN rue du Roi Albert, 19	27.11.28
M. et Mme COPPE-RENOY av. des Villas, 52	06.12.28
M. et Mme LEKENNE-LENAERTS chemin du Stoquoy, 15	22.12.28
M. et Mme RENARD-ANTOINE rue de Spangen, 23	22.12.28
M. et Mme DOLIMONT-JASSOGNE rue du Blanc-Ry, 51	29.12.28

Nous célébrerons également les

■ NOCES DE DIAMANT.

de

M. et Mme VAN GEEL-MERTENS av. des Pervenches, 21	22.05.18
--	----------

L'Administration communale recevra les jubilaires le samedi 24 juin 1978 à 12 heures, en la salle des mariages.

Les jubilaires dont les noms ne figurent pas dans la présente liste voudront bien prendre contact immédiatement avec le Service Information de l'Administration Communale. Tél. 41 40 72 - ext. 4.

Quelle a été la situation de la commune au cours de la première année de la fusion ?

Nous pouvons nous en rendre compte en parcourant le rapport sur l'administration des affaires communales au courant de l'année 1977.

Notons tout d'abord que l'on a enregistré 164 naissances, 87 mariages et 95 décès de personnes domiciliées dans la commune. A titre de comparaison, et pour bien montrer l'influence qu'exerce l'implantation d'un établissement hospitalier d'importance régionale sur la vie administrative locale, citons encore les 834 naissances et les 422 décès de personnes non domiciliées dans la localité.

Au cours de 1977, le mouvement de la population belge et étrangère



si bia, si bon...

Comme on le sait, à la suite des longues négociations d'Egmont et du Stuyvenberg, le Brabant Wallon est resté un et uni. Ce résultat a pu être obtenu grâce à la solidarité des habitants et à celle des mandataires communaux, provinciaux et des parlementaires. Le Brabant Wallon, une des 25 sous-régions que comptera la Belgique de demain, échappe donc au danger de morcellement et reste une entité homogène qui comptera bientôt 300 mille habitants. A ce titre, il sera une des plus importantes sous-régions de Wallonie.

Mais toute inquiétude n'en est pas évanouie pour autant. En effet, il reste à savoir de quelle entité provinciale et administrative son avenir dépendra. En ce moment d'expectative, la solidarité ne doit donc pas se ramolir.

Un comité a été constitué. En font partie : les bourgmestres des 27 communes, les représentants des Chambres de Commerce, l'I.B.W. et les Syndicats. D'autre part, une motion a été votée par l'ensemble des Bourgmestres et remise à M. Hoyaux, Secrétaire d'Etat à la Réforme des Institutions.

TOUR D'HORIZON 1977

fixée dans la commune a été le suivant :

Entrées par changement de domicile : 1304.

Sorties par changement de domicile : 1191.

Au 31 décembre 1977, la population s'élevait à 15.701 habitants (+ 1210).

Au 31 décembre 1977, la population étrangère s'élevait à 1343 personnes se répartissant en 95 nationalités différentes.

La gestion des affaires communales a nécessité 15 réunions du Conseil communal au cours desquelles 363 points ont été débattus et 51 séances du Collège échevinal totalisant l'examen de 3.608 points inscrits à l'ordre du jour.

Sur le plan administratif, les différents services ont enregistré 52

demandes de concessions aux cimetières, 285 autorisations de bâtir, 138 demandes de raccordement à l'égoût, 13 permis de lotir, 52 ouvertures d'enquêtes de commodo et incommodo... Le nombre de miliciens appelés à former le contingent pour 1978 s'élève à 57 inscrits. La population des écoles communales gardiennes et primaires s'élève à 629 enfants répartis dans 7 groupes scolaires.

Les comptes communaux pour l'exercice 1976, clôturés au 31 mars 1977, présentent un solde positif de 21.021.752 frs à l'ordinaire et 61.016.194 frs à l'extraordinaire. Quant aux sept paroisses constituant la nouvelle entité, elles ont bénéficié d'un subside global de 1.420.771 frs auxquels il faut ajouter 28.063 frs représentant la quote-part communale en faveur de

la paroisse évangélique de Wavre s'étendant sur plusieurs communes. Notons enfin que l'intervention communale au profit du CPAS se chiffre à 5.633.549 frs.

Comme nous avons eu l'occasion de l'annoncer dans nos précédentes éditions, le service social a été étoffé par la création d'un service de gardiennes à domicile et l'ouverture de la seconde partie de la crèche qui a permis d'accueillir quotidiennement 34 enfants. Soulignons également que le CPAS a accordé une aide à 26 personnes durant l'année écoulée.

Tels sont les principaux secteurs qui ont marqué l'activité communale au cours de cette première année de la fusion.

Subsides aux Sociétés sportives

Dans notre dernier numéro, nous avons publié la liste des sociétés sportives à qui ont été attribués des subsides exceptionnels.

Plusieurs personnes nous ont demandé la procédure suivie pour l'évaluation de ces subsides.

A l'origine de cette répartition, on trouve le budget remis par chacun des clubs sportifs. Ces documents ont servi à l'établissement de critères étudiés par l'Association des Clubs Sportifs d'Ottignies (A.C.S.O.).

Une clé a été mise au point suivant les données ci-après :

- frais d'infrastructure : location de salle, entretien...
- frais extraordinaires : aménagements, matériel amortissable sur plus de 5 ans...
- frais de fonctionnement : administration, petit matériel, moniteurs.

EQUIPEMENT

Le service des travaux a installé une antenne sur le site de Louvain-la-Neuve. L'équipe affectée à la zone universitaire est composée de 7 ouvriers et d'un surveillant des travaux.

Adresse : Antenne du Service Communal des Travaux
Ferme du Rédimé
Tél. 41 40 00
(de 7.30 h. à 9 h. et de 15.30 h. à 17 h.).



Monsieur Stache entouré de sa vaillante équipe dotée d'un tout nouveau camion.

agenda

22 AVRIL

A 14 h., Championnat de Skateboard, à la rue des Wallons à L.L.N.

24 AU 27 AVRIL

Semaine de Café Théâtre à L.L.N.

29 AVRIL

A 20 h. : A l'occasion de l'ouverture du Centre Culturel, le Cercle Royal l'Effort interprétera « Coudès së l'vèt ».

6 MAI

Centre culturel : Finale du Grand Prix du Roi Albert d'Art dramatique wallon.

12 MAI

Centre Culturel : 20^{me} anniversaire de l'Athénée Royal d'Ottignies.

14 MAI

Fête à Céroux et journée portes ouvertes, organisée par les Radios Amateurs.

20 MAI

Centre Culturel :
25^e anniversaire du Home Familial du Brabant avec la participation des « Fils du Soleil ».

21 MAI

Ducasse des Vis Tchapias de Stimont.

29 MAI

Centre Culturel :
Colloque du C.E.W.B.

DU 2 AU 5 JUIN

Mousty :
Foire Commerciale à la plaine du Bon Air.

DU 3 AU 4 JUIN

Dans les locaux de l'école du Petit-Ry :
Fancy-Fair annuelle.

4 JUIN

Limelette :
Cérémonies d'hommage aux morts de l'Escadron Brumagne.

DU 17 AU 20 JUIN

Ottignies-Centre :
Grande kermesse annuelle.

24 JUIN

Maison Communale :
Cérémonie des Noces d'Or et de Diamant.

9 AOÛT

A Arosa (Suisse) :
Jeux sans Frontières avec la participation de l'équipe d'Ottignies-L.L.N.

Rencontré

Né à Beauraing, il y a un peu plus d'un demi siècle. D'ascendance italienne mais pénétré de l'âme ardennaise. Professeur de littérature française. Auteur de plusieurs recueils de poèmes. Entre autres : « Le Temps rassemblé » et « Visitations ». Ecrivain de théâtre : 5 pièces parmi lesquelles « La Fille et l'Ombre » et « Vous serez mes Juges ». Traducteur de deux œuvres de Goldoni. Titulaire de nombreux prix littéraires tant en Belgique qu'en France.

Carlo MASONI est donc un homme de théâtre et de littérature.

En assumant la présidence générale du Centre Culturel et Artistique, depuis près de 15 ans, il souhaite, avec d'autres, préparer le public pour recevoir les multiples manifestations de la culture et développer le sens artistique à travers toutes les couches de la population.

En marge de la prochaine ouverture du Centre Culturel, il nous a paru intéressant de le rencontrer.

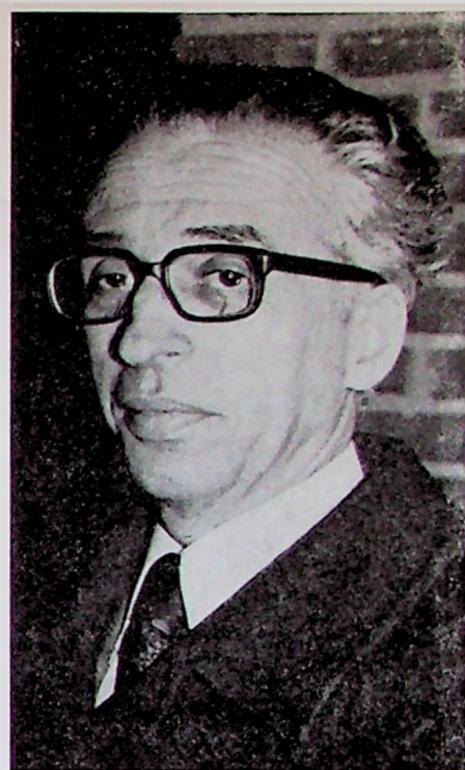
BCO : Démocratiser la culture, la mettre à la portée des masses populaires, n'est-ce pas risquer de la vider de sa substance ?

C. M. : Je crois qu'à ce sujet, il faut être tout à la fois très précis et très nuancé. En fait le mot culture recouvre des réalités très vastes et fort différentes. Traditionnellement, cela veut dire que notre culture occidentale atteint toutes les couches de la population, car elle est très riche et très ancienne. Cette culture-là, il faut la répandre. Si on la vulgarise, on la vide de sa substance. Ici, il faut faire attention au sens du mot « vulgariser ». Dans ce mot, il y a la racine « vulgaire ». Je veux donc dire que la culture sera vidée de sa substance si on la rend vulgaire sous prétexte de la faire passer partout.

Carlo MASONI

président
du

Centre Culturel et Artistique



BCO : Ces risques existent-ils ?

C. M. : Oui, si vous transposez la « IXe Symphonie » en orchestre musette ou si vous mettez Rimbaud en bande dessinée. Non, si vous cherchez des moyens pour qu'un grand nombre de gens puisse goûter cette culture traditionnelle dans laquelle il y a suffisamment de sources de joies et de richesses qu'il ne faut pas déformer.

BCO : A côté de la culture traditionnelle que vous venez d'évoquer, il existe une culture « dite » d'avant-garde avec des spectacles « engagés ». N'est-ce pas un risque à courir au niveau du public local ?

C. M. : Disons que les essais précédents n'ont pas été concluants. Je compte pourtant bien renouveler l'expérience. Je considère en effet que c'est le rôle du Centre Culturel que de permettre au grand public de découvrir toutes les for-

mes de culture dans un réel esprit de pluralisme. A propos du mot « engagé », je dirai que tout spectacle est engagé d'une façon ou d'une autre. Un certain snobisme existe aussi. Ce qui importe, c'est la qualité.

BCO : Vous parliez de snobisme...

C. M. : Oui. Il y a une chose intéressante à dire à propos de ce spectacle dit « engagé ». C'est sa prétention à être populaire, alors qu'il s'agit souvent d'un théâtre intellectuel.

BCO : Culture traditionnelle, spectacles d'avant-garde, animation tous azimuts, cela suppose de fréquents sondages de l'opinion publique ainsi que des rencontres...

C. M. : C'est un travail absorbant mais passionnant. Il faut permettre au public de se manifester, de prendre contact avec la chose

culturelle tant au point de vue local que régional.

BCO : Comment y arriver ?

C. M. : En organisant une permanence dans les locaux du Centre Culturel. Ce serait une antenne qui provoquerait la curiosité artistique du public. Il faudrait être épaulé par ceux qui s'intéressent au spectacle. Par les jeunes aussi afin qu'ils s'habituent à entrer au Centre Culturel sans idées préconçues.

BCO : Bientôt l'inauguration. Comment voyez-vous l'événement ?

C. M. : Je crois que l'on fera moins un gros événement passager qu'une année entière d'animation, d'inauguration.

BCO : C'est pour quand ?

C. M. : En octobre prochain. Mais, dès le 29 avril, des activités seront organisées à l'initiative de différentes sociétés ou organismes. (Propos recueillis par J. Desmet)

Carnet Familial

1er trimestre 1978

■ NAISSANCES

MERSCHAERT Sabine le 2 janvier.
PAQUOT Jérôme le 5 janvier.
PIRSON Delphine le 5 janvier.
JACQUEMART Jean-Hugues le 9 janvier.
VAN HERBRUGGEN Tania le 10 janvier.
GOSSELAIN Céline le 11 janvier.
RESIDORI Céline le 11 janvier.
DRAPPIER Ludovic le 11 janvier.
LAMBERT Fabien le 13 janvier.
VAN LERBERGHE Tanguy le 18 janvier.
STELANDER Hélène le 18 janvier.
DEWYMMER France le 20 janvier.
DENIES Thierry le 23 janvier.
HANOULLE Sébastien le 23 janvier.
CHALON Nicolas le 23 janvier.
MISSART Corinne le 23 janvier.
CORNEJO ABARCA Gerardo le 23 janvier.
GIULIANI Angelo le 27 janvier.
CLAES Gaël le 30 janvier.

LEMAIRE Séverine et Florence le 1er février.
SAPPIA Anne-Sophie, le 2 février.
OLDENHOVE de GUERTECHIN Emma-nuel, le 3 février.
ANDRE Cédric, le 4 février.
DELSTANCHES Isabelle, le 6 février.
LOBELLE Régis, le 6 février.
BRANCO Bruno, le 7 février.
CATOIRE Guibert, le 8 février.
CAREME Frédéric, le 9 février.
SCHMIDT Valérie, le 9 février.
VERBEKE Laurent, le 9 février.
BROOME Paul, le 9 février.
HAUTFENNE Pierre, le 13 février.
EL MASRI Sami, le 13 février.
MONVILLE Juliane, le 16 février.
NOEL Aurore, le 19 février.
VAN PEE Valérie, le 21 février.
LEHEUREUX Evelyne, le 23 février.
LEGREVE Delphine, le 23 février.
LALOY Eric le 23 février.
MENDES Nelson le 23 février.
OLIVIERI BARRA José, le 26 février.
MISONNE Jean-Sébastien le 28 février.
BATTAIR Valérie, le 28 février.
MARESCHAL Bertrand, le 28 février.

DE BROUX Amandine, le 3 mars.
LIBOUTON Ann-Sophie, le 3 mars.
VAN TUYKOM Samuel, le 13 mars.
SAYE Christel, le 14 mars.
GRALEY Charles, le 14 mars.
BODARWE Mélanie, le 18 mars.
CAMPION Chloé, le 21 mars.
VISEE Christophe, le 23 mars.
de MEVERGNIES Cédric, le 23 mars.
DUQUAINE Quentin, le 24 mars.
GINION Cathy, le 26 mars.
VAN MAERCKE Alexandre, le 27 mars.
MERTENS Johan, le 28 mars.
ARGUEDAS CHAVERRI Luis, le 31 mars.

■ MARIAGES

Marc VAN DER VORST et Joëlle LAMBRECHTS.
Raymond VANDENBROECK et Cécile MOTTE.
Didier HOLEMANS et Anny PEZZA.
Pierre KEVERS et Monique ROVER.

Adriaan DEMEYERE et Marguerite VAN DE VOORDE.
Pietro PULLANO et Mireille DALEBROUX.
Marc DEGRAUX et Marie-Christine BORREMAN.
André SABLON et Dominique MARCHAL.
Jean-Pierre HULET et Rose-Marie VROMAN.

Jean-Marie HENIN et Nadine WAUTHIER.
Jean-Claude SCHOTTE et Marie-France PÉETERS.
Jacques DEWEZ et Nicole DEFawe.
Pierre VAN GEHUCHTEN et Martine COLLIN.
Freddy CLESSE et Julia GEORGES.
Jacques PHILIPPIN et Annick BUTEZ.
Miguel BONILLA REYES et Be-LAFUENTE VAZQUEZ.

■ DECES

MOLITOR Augustin le 5 janvier.
DEFrance Marie le 8 janvier.
ROLY Laure le 9 janvier.
VOLCHER Marguerite le 11 janvier.
DE MEULENAER Clémentine le 12 janvier.
ISTASSE Eva le 18 janvier.
MARCHAL Joseph le 29 janvier.
OTTE Denise le 31 janvier.

DAIX Jeanne le 7 février.
MARTIN Pierre le 14 janvier.
FRANÇOIS Georges le 19 février.
DUMONT Marie-Thérèse le 20 février.
DEKELVER Ghislain le 21 février.
SCARNIET Maria le 22 février.
PROVENIER Abel le 26 février.

LACROIX Maria, le 7 mars.
LOURTIE Marie-Thérèse, le 7 mars.
Emile CATTELAIN, le 16 mars.
VAN PACHTENBEKE Georges, le 23 mars.
COLARD Marie, le 30 mars.

DECLARATION DE NAISSANCE

La déclaration des naissances qui surviennent sur le territoire de la Commune d'Ottignies doit être faite au bureau de l'Etat-Civil de la dite Commune, avenue des Combattants, 35.

La déclaration doit être faite dans les trois jours de l'accouchement, non compris le jour de l'accouchement, ni les samedis, dimanches et jours fériés légaux.

Les bureaux de l'Etat-Civil sont ouverts de 9 à 12 h. tous les jours ouvrables (samedi y compris).

Le déclarant, accompagné de deux témoins non-conjoints, âgés de 21 ans au moins, doit se munir des cartes d'identité des père et mère, du livret de mariage et du certificat de naissance.